



JOUQUES – 3 321 HABITANTS

EMISSIONS



Les transports routiers constituent le secteur majoritaire en termes d'émissions de polluants sur la commune de Jouques (de 80 à 90 % de la plupart des polluants présentés ici). Le secteur résidentiel / tertiaire est à l'origine de 41 % des émissions de SO₂, 14 % du CO₂. Ces émissions proviennent des installations de combustion. Les activités agricoles et les sources naturelles (végétation, sol...) émettent 95 % des COVNM. Il est important de préciser que les sources naturelles étant très diffuses, les niveaux engendrés ponctuellement sont généralement faibles pour ces polluants (à la différence des sources anthropiques). Les oxydes d'azote émis par ce secteur proviennent des cultures et de l'utilisation d'engins agricoles.

Tableau : Bilan d'émissions 2004 sur la commune de Jouques

	NO _x t/an	CO t/an	CO ₂ t/an	SO ₂ t/an	COVNM t/an	PM _{tot} t/an	PM ₁₀ t/an	PM _{2,5} t/an
Agriculture, sylviculture et nature	26	11	625	1	782	2	1	1
Production et distribution d'énergie	0	0	0	0	2	0	0	0
Industrie et traitement des déchets	0	0	178	0	2	0	0	0
Résidentiel et tertiaire	3	11	4 168	4	9	0	0	0
Transports non routiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Transports routiers	145	225	25 291	5	27	19	13	11
TOTAL Jouques	174	247	30 261	9	821	21	14	11
TOTAL CPA	17 677	20 275	6 080 010	12 000	10 867	1 521	1 028	699
% Jouques / CPA	1%	1%	0%	0%	8%	1%	1%	2%

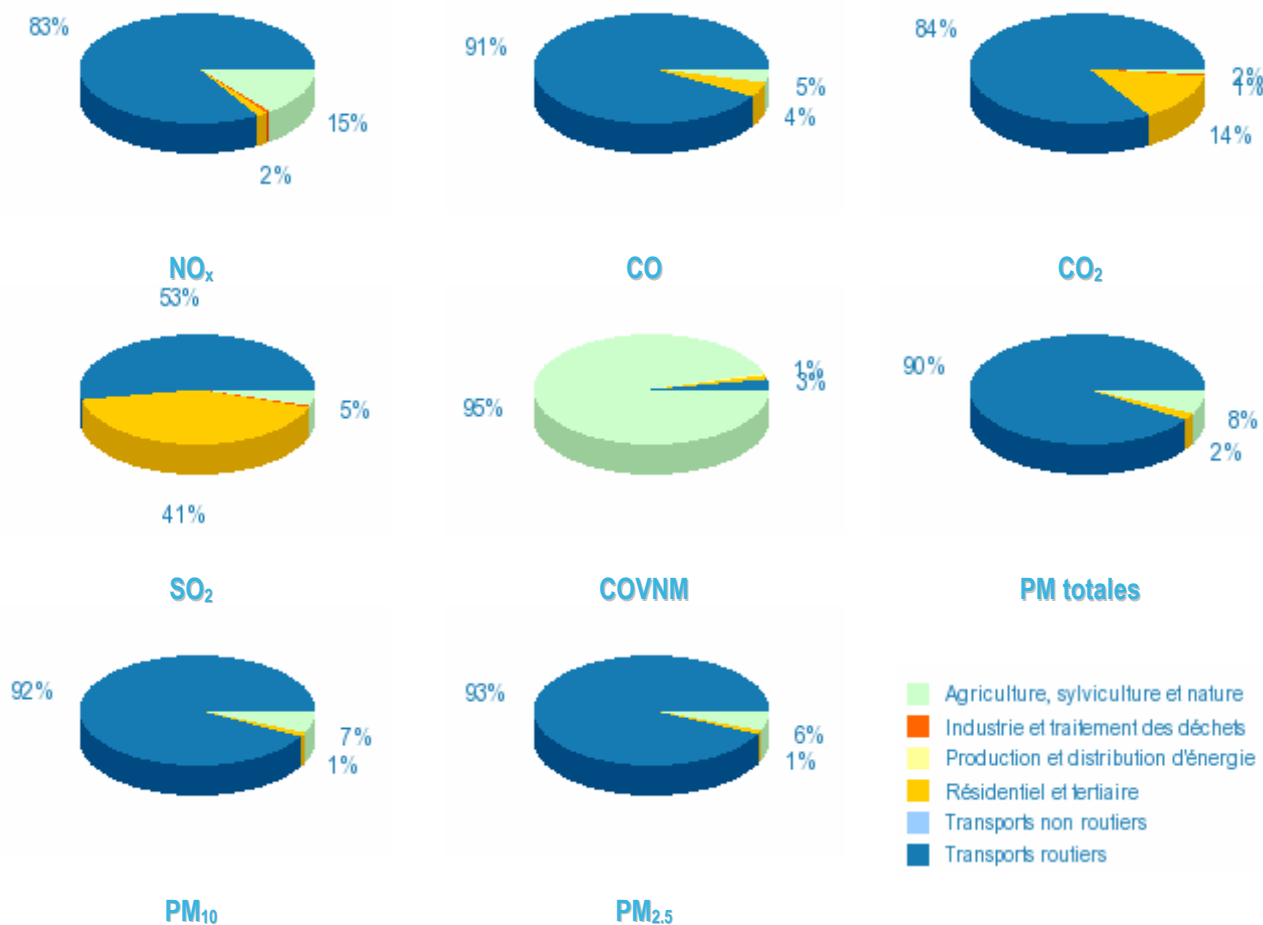
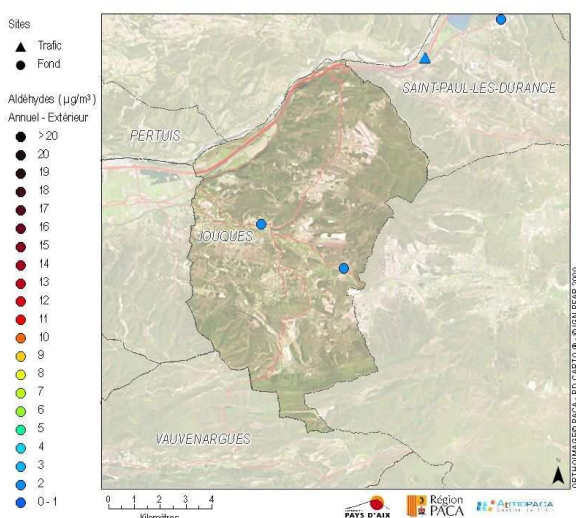
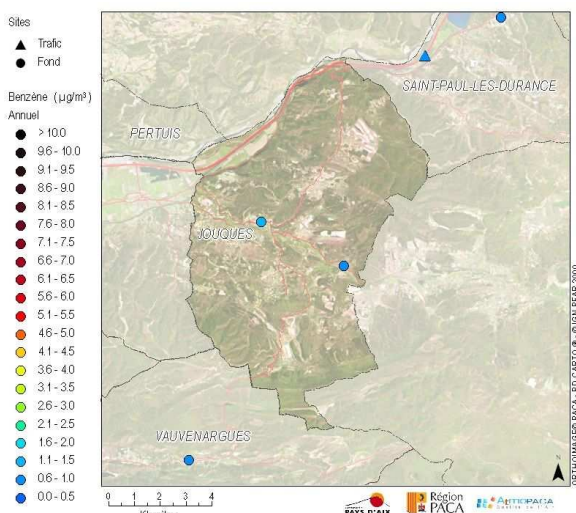
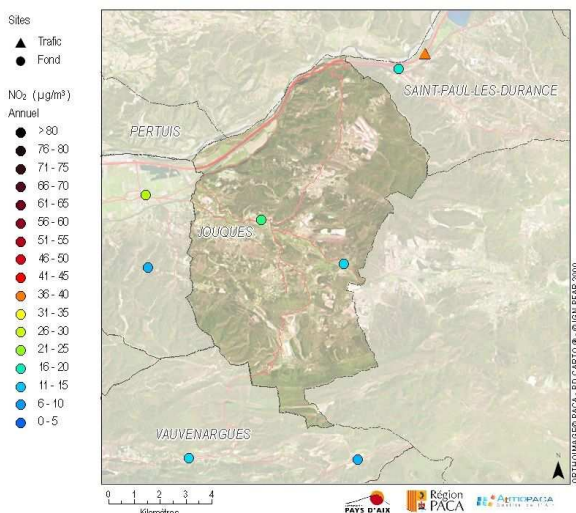


Figure: Analyses sectorielles des émissions de Jouques



QUALITE DE L'AIR EN2007



RESULTATS 2007 DE LA CAMPAGNE DE MESURES

Le dioxyde d'azote, le benzène et le formaldéhyde sont des polluants générés par les combustions de carburant, à lier essentiellement au trafic automobile en milieu urbain.

Dioxyde d'azote :

Jouques a fait l'objet de deux points de mesure en dioxyde d'azote, l'un de typologie périurbaine, situé dans le cœur villageois, devant la mairie, l'autre, de typologie rurale, situé au niveau du secteur de la Traconnade, à l'est de Jouques.

Les concentrations enregistrées sont respectivement de 18 et 13 µg/m³, largement inférieures à la valeur limite pour 2007 de 46 µg/m³, et *a fortiori* inférieures à la valeur limite à l'échéance 2010 de 40 µg/m³.

Le site de la mairie est représentatif de l'ensemble du village. Il est sous l'influence des émissions automobiles en provenance du trafic des riverains, internes au village, et celles du trafic de la D561 qui passe à l'intérieur du village. Cette voie est fréquentée par environ 6 600 véh./jour.

Le niveau de 13 µg/m³ au niveau de la Traconnade, proche de la D561 fait partie des teneurs basses mesurées sur la CPA. Il est probable que la route influe légèrement sur ces niveaux. A l'écart de cet axe routier, il est possible que l'on rejoigne des teneurs quasi naturelles en Provence (entre 8 et 10 µg/m³).

Benzène :

Les concentrations annuelles en benzène sont faibles, respectivement sur les sites « mairie » et « Traconnade » de 1 et 0.7 µg/m³, soient, deux fois inférieur à l'objectif de qualité pour ce polluant (2 µg/m³), mais également à la valeur limite annuelle du benzène (5 µg/m³). Le benzène dépend des émissions en provenance du trafic mais également du caractère ouvert du milieu qui facilite la dispersion de ce polluant.

Formaldéhyde :

Les teneurs en formaldéhyde, sont de 1.6 µg/m³ et de 1.2 µg/m³ (Traconnade), et sont incluses dans la gamme des concentrations moyennes fournies par l'INERIS dans différents types d'environnements rural < 1µg/m³ ; périurbain < 2 µg/m³ ; urbain : 3 à 30 µg/m³.

SURVEILLANCE AU QUOTIDIEN DE JOUQUES

Informations disponibles sur www.atmopaca.org et www.aires-mediterranee.org

- Observations et prévisions régionales cartographiques : animation heure par heure de panaches de pollution prévus et/ou observés : ozone (O₃), dioxyde d'azote (NO₂) et poussières (PM₁₀).
- Message en cas de pic de pollution en ozone en temps réel sur le département des Bouches du Rhône.